



Séance du 04/07/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Politique :** *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 323

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education -  
Enseignement supérieur

Dossier : 160529

**Direction en charge :** Affaires Culturelles

**Objet :** Action Culturelle - Diffusion artistique hors région- Approbation.

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire

**Date de convocation du conseil :** 24/06/2016

**Compte rendu affiché le :** 05/07/2016

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

**Présents :**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON (Présent de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE (Absent de la question 1 à la question 29 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raphaëlle JEANSON (Absente de la question 1 à la question 8 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

**Absents-Excusés :**

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME) M. Maurice VINCENT (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Florent PIGEON (pouvoir à Mme Myriam ULMER)

**Absents :**

**Politique :** *Notre engagement, un service public de qualité*  
**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education -  
 Enseignement supérieur

Délibération n° : 323  
 Dossier : 160529

**Direction en charge :** Affaires Culturelles

**Objet :** Action Culturelle - Diffusion artistique hors région- Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Avec pour objectifs de favoriser la mobilité des équipes artistiques vers des lieux ou festivals repérés pour leur qualité, leur créativité et leur potentiel à assurer un développement de carrière professionnelle, la ville de Saint-Etienne a décidé d'instaurer une nouvelle aide afin de faire rayonner la création artistique stéphanoise.

□ **Motivation et Opportunité :**

La Ville de Saint-Etienne poursuit la volonté de développer la création artistique et soutenir la promotion de ses artistes tant sur son territoire qu'au delà des limites communales. Elle souhaite valoriser la diversité culturelle propre à l'identité stéphanoise ainsi que les nouvelles formes de culture et sécuriser l'emploi artistique tout en permettant aux acteurs stéphanois de s'inscrire dans des réseaux nationaux .

□ **Contenu :**

Quatre compagnies repérées dans le paysage culturel stéphanois sollicitent une aide à la diffusion, il s'agit de :

**- La Compagnie Zélid**

Cette compagnie de danse a initié aux côtés d'une équipe de 9 créateurs, un ambitieux projet artistique pluridisciplinaire autour de l'oeuvre de Bach : *La Passion selon St Mathieu "Passion(s)"*. Ce projet qui fédère 3 compagnies de danse stéphanoises (Cie Parc, Cie ALS, Cie Zélid) ainsi que la chorégraphe Maguy Marin a été choisi par le Festival international *Montpellier Danse* pour être présenté durant son édition 2016 prévue du 23 juin au 9 juillet 2016.

**Passion(s)** y sera accueilli pour une semaine de résidence de création ainsi que trois représentations au Château de Grammont. Cette présence à *Montpellier danse* doit permettre de mobiliser des acheteurs potentiels et doit contribuer à renforcer le rayonnement des trois compagnies de danse contemporaines stéphanoises.

Afin de soutenir cette mobilité, la compagnie Zélid sollicite un soutien de 4 000 €

**- La Compagnie Dyptik**

Cette compagnie sera programmée au festival "Chalon dans la rue" du 22 au 24 juillet prochain pour 6 représentations de sa nouvelle création : *D-Construction*.

Cette série de représentations doit permettre à la compagnie de renforcer sa visibilité auprès d'un réseau de professionnels nationaux et internationaux, lié aux arts de la rue.

Afin de soutenir cette mobilité, la compagnie Dyptik sollicite une subvention de 2 000 €

**- La compagnie L'oeil dans le chaudron**

Cette compagnie de théâtre est invitée à occuper et programmer une cour "stéphanoise" dans le cadre du festival d'Aurillac. Initié en 2013 par la Compagnie Maintes et une fois, ce projet réunira en 2016 une cinquantaine d'artistes (Baroufada, Kipouni's, La soupe aux étoiles, ...), une dizaine de bénévoles afin de présenter une programmation de 10 h à minuit pour tous les publics.

Afin de permettre cette mobilité, la compagnie sollicite une subvention de 4 000 €

**- Le Chok Théâtre**

Cette compagnie de théâtre sollicite une subvention de 1 000 € pour présenter la pièce *"Ceux qui avaient choisi"* au festival Off d'Avignon, du 7 au 30 juillet. Il s'agit pour le Chok Théâtre à travers 24 représentations programmées au théâtre des Italiens, de rencontrer un grand nombre de professionnels et de diversifier ainsi son réseau de diffusion autour de sa dernière création, petite forme sensible autour de la résistance et du choix auquel chacun d'entre nous peut être confronté.

**- La compagnie Nomade in France**

Cette compagnie de théâtre présentera dans le cadre du Festival Off d'Avignon, au théâtre de Gilgamesh sa création *Médine Amerika*.

24 représentations sont prévues du 7 au 30 juillet prochain ce qui permettra de renforcer la visibilité nationale de cette création stéphanoise.

Afin de soutenir la diffusion hors région de cette création, la compagnie sollicite une subvention de 4 000 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 15 000 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>						
<b>Fonctionnement</b>	15 000 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'assemblée communale de bien vouloir approuver :

- les soutiens financiers aux compagnies mentionnées ci-dessus pour un montant total de 15 000€
- approuver la conclusion de l'avenant n°3 à la convention financière avec l'association Elektro chok
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à le signer dont un exemplaire restera joint au dossier.

<b>Décision :</b> Proposition adoptée	<b>Imputation budgétaire</b> BP 2016 - Chapitre 65 - article 6574
<b>Résultat du vote :</b> 56 voix pour, 3 voix contre, 0 abstention(s)	
	<b>Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué</b>
	<b>Marc CHASSAUBENE</b>